



Des produits de qualité
à moindre coût !



La charte



VRAC est une association qui vise à lutter contre les inégalités en matière de consommation en rendant accessibles des produits de qualité au plus grand nombre. VRAC accompagne les habitants des quartiers prioritaires à organiser des groupements d'achat bénévoles. En ne faisant pas de marge sur les produits, en les achetant en grandes quantités directement aux producteurs, en limitant les emballages superflus, et grâce à l'implication de tous, les groupements d'achat permettent de proposer de bons produits à des prix accessibles. L'association est un accompagnateur, ce sont les adhérents qui assurent le déroulement des distributions. Si les habitants ne donnent pas un peu de leur temps au groupement d'achat, VRAC ne peut garantir sa pérennité.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du groupement d'achat, il est nécessaire de définir des règles communes, que chaque adhérent, par sa signature, s'engage à respecter. VRAC se réserve le droit de refuser la prise de commande d'un adhérent ne respectant une des **règles citées ci-dessous**. ↓

Je m'engage à :

- ✓ Connaître le projet VRAC et ses valeurs, qui n'est pas un supermarché
- ✓ Payer mon adhésion annuelle renouvelable chaque année
- ✓ Respecter les horaires de prise de commande et de distribution
- ✓ Venir avec des contenants pour la distribution
- ✓ Aider l'adhérent qui rencontre des difficultés lors de la distribution
- ✓ Respecter les règles d'hygiène lors de la distribution et des ateliers culinaires
- ✓ Participer au fonctionnement des distributions (préparer et ranger la salle, aider à l'enregistrement des commandes et au paiement)
- ✓ Prendre en compte les ruptures de stocks, et accepter de partager équitablement le cas échéant
- ✓ Payer le montant dû à la commande (en espèce ou chèque)
- ✓ Participer à la vie de l'association (évolution du catalogue, animations, assemblée générale, ...)

